

Procès-verbal de la 42^e Assemblée générale (AG) du 4 juin 2020

Lieu par écrit, par procédure circulaire

Comité directeur

Konrad Imbach	Président
Paul Aecherli	Industrie du bois Suisse
Manuel Godinat	Représentant des membres
Markus Heitzmann	FSIB – Chauffages au bois Suisse
Markus Rüegg	feusuisse
Jürg Schneeberger	proPellets.ch
Jean Wenger	ForêtSuisse
Daniel Binggeli	Office fédérale de l'énergie OFEN (assesseur)

Bureau

Esther Blättler	Procès-verbal
Claudio Caccia	
Richard Golay	
Andreas Keel	Directeur
Gregor Lutz	
Christoph Rutschmann	

Voix

AG 2019 Procès- verbal	2019 Rapport annuel	2019 Bilan/ Compte	2020 Budget	Election M.Rüegg	
0	0	0	2	1	Non
8	1	1	5	10	Abstentions
183	190	190	184	180	Oui
191	191	191	191	191	Nombre total de voix
					96 Majorité absolue

Ordre du jour

→ Scrutins, décisions

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2019
2. Adoption du rapport annuel 2019
3. Adoption du bilan et du compte d'exploitation 2019, rapport de l'organe de révision et décharge au comité directeur et au bureau
4. Adoption du budget 2020
5. Election complémentaire d'un membre du comité
6. Date de l'Assemblée générale 2021

Avant-propos

Sur la base des instructions du Conseil fédéral, le comité directeur a décidé de tenir l'Assemblée générale de cette année le 4 juin 2020 par procédure circulaire. L'invitation accompagnée de pièces jointes a été envoyée aux membres à temps le 6 mai 2020, avec une date limite de vote fixée au 3 juin 2020.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2019 a pu être demandé chez Energie-bois Suisse. Aucun des membres n'a demandé de modifier ou de compléter le procès-verbal.

➔ Les membres adoptent le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2019 avec les voix suivantes :

Oui :	183
Non :	0
Abstentions :	8

2. Adoption du rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 a été envoyé à tous les membres avec l'invitation du 6 mai 2020.

➔ Les membres d'Energie-bois Suisse adoptent le rapport annuel 2019 avec les voix suivantes :

Oui :	190
Non :	0
Abstentions :	1

3. Adoption du bilan et du compte d'exploitation 2019, rapport de l'organe de révision et décharge au comité directeur et au bureau

Avec l'invitation à l'Assemblée générale, les membres ont également reçu le bilan et le compte d'exploitation au 31.12.2019, intégrés au rapport annuel 2019 (pages 23 à 25). Le comité directeur les a adoptés lors de sa réunion du 24.2.2020.

Commentaires sur les positions les plus importantes:

- La somme du bilan au 31.12.2019 s'élève à CHF 1'166'762.
- Dans le compte d'exploitation 2019, une perte de CHF 6'280.00 a été budgétée, après la dissolution de provisions de CHF 190'000.00. Finalement, il en a résulté une perte de CHF 699.65, après la dissolution de provisions de CHF 90'000.00. Le résultat a été de CHF 106 000.00 meilleur que budgété.
- Ce résultat réjouissant n'a été possible que grâce à une grande discipline en matière de dépenses et grâce à une augmentation des recettes provenant de la vente de propres prestations de service.
- La perte annuelle de CHF 6'280.00 sera débité au capital de l'association, qui se monte à CHF 422'953.52 au 31.12.2019.

- ➔ Les membres d'Energie-bois Suisse adoptent le bilan au 31.12.2019 et le compte d'exploitation 2019 avec les voix suivantes :

Oui :	190
Non :	0
Abstentions :	1

Le rapport de l'organe de révision BDO Solothurn AG du 9 avril 2020 a pu être demandé par les membres chez le bureau de Zurich.

- ➔ Les membres adoptent le rapport de l'organe de révision BDO Solothurn AG du 9 avril 2020 et donnent décharge au Président, au comité directeur et au bureau pour l'exercice 2019 avec les voix suivantes :

Oui :	190
Non :	0
Abstentions :	1

4. Adoption du budget 2020

Le budget 2020 est également présenté dans le rapport annuel 2019. Il a été approuvé par le comité directeur lors de sa réunion du 24.2.2020.

Le budget prévoit

CHF 1'496'620.00 produits (inclus dissolution de provisions de CHF 160'000.00)
CHF 1'504'300.00 charges (inclus charges financières et impôts)

CHF 8'780.00 pertes d'exploitation

Le budget a été établi avec une transparence permettant ainsi une compréhension et un contrôle aisés de chaque position inscrite.

- ➔ Les membres d'Energie-bois Suisse adoptent le budget 2020 avec les voix suivantes :

Oui :	184
Non :	2
Abstentions :	5

5. Election complémentaire d'un membre du comité

Le comité directeur propose la personne suivante pour l'élection en remplacement de Markus Gabriel, représentant de feuisuisse :

Markus Rüegg de Zumikon

- Ancien copropriétaire de Rüegg Cheminée AG
- Fondateur de l'entreprise Markus Rüegg Feuer AG, Dietlikon
- Membre de longue date du Comité directeur de feuisuisse

- ➔ Les membres d'Energie-bois Suisse ont élus Monsieur Markus Rüegg avec les voix suivantes :

Oui :	180
Non :	1
Abstentions :	10

6. Date de l'Assemblée générale 2021

Jeudi, 10 juin 2021

Lieu et date seront communiqué à temps.

Le comité directeur et le bureau d'Energie-bois Suisse remercient les membres pour leur participation active à la réunion de l'association par procédure circulaire et se réjouissent d'accueillir à nouveau personnellement les membres lors de l'Assemblée générale en 2021.

Energie-bois Suisse



Konrad Imbach
Président



Andreas Keel
Directeur



Pour le procès verbal



Esther Blättler
Directrice adjointe

Zurich, 15 juin 2020